

droits à venir peuvent être liés quoique la somme ou valeur immédiate dont est appel soit moindre que vingt Livres Sterling pourvu que caution soit dûement donné par l'appellant qu'il poursuivra efficacement le dit appel et satisfera à la condamnation et aussi paiera tels dépens et dommages qui seront adjugés en cas que le jugement ou la sentence de la cour du Banc du Roi sera confirmé.

Et qu'il soit de plus statué par la dite autorité que le Jugement de la dite cour du Gouverneur et Conseil Executif ou cour d'Appels sera final dans tous cas ou la matiere en discussion n'excédera pas la somme ou valeur de cinq cent Livres Sterling mais dans les cas excédant cette somme ou valeur aussi bien que dans tous cas ou la matiere en question aura rapport à la réception ou demande d'aucun droit rente revenu somme ou sommes d'argent payable à Sa Majesté ou à aucun honoraire d'office ou rentes annuelles ou autre telle semblable matiere ou chose dans laquelle les droits à venir peuvent être liés un appel sera fait à Sa Majesté en son Conseil privé quoique la somme ou valeur immédiate dont est appel sera moins que cinq cent livres sterling pourvu que caution soit dûement donné par l'appellant qu'il poursuivra efficacement son Appel et satisfera à la condamnation et aussi paiera tels dépens et dommages qui seront ordonnés par la Majesté en son conseil privé en cas que le jugement de la dite cour du gouverneur et Conseil Executif ou Cour d'appels sera confirmé.

Et qu'il soit aussi statué par la dite Autorité que dans tous cas ou appels sera alloué à la Majesté en son Conseil privé Exécution sera suspendue jusqu'à la détermination finale de tel appel pourvu que caution soit dûement donné comme ci-devant, pourvu toujours et qu'il soit aussi statué que lorsque le jugement dont est appel sera fondé sur le verdict d'un corps de jurés aucun autre appel sera fait qu'un appel d'erreur afin que la loi seulement et non le fait pourra être tout autre part mise en question et les procédures sur chaque tel appel d'erreur seront suivant la forme des loix d'Angleterre en semblables cas et qu'il ne sera pas nécessaire sur aucun appel d'envoyer à la cour à laquelle l'appel est fait les papiers originaux files dans le Tribunal inférieur mais copies d'iceux excepté dans les instances ou tels originaux peuvent être requis par le writ spécial ou regle de la cour d'appels obtenu pour tel effet et tel procès par verdict sera dans le cas d'être accordé dans aucune cause mercantile quoique les Parties ni l'une ou l'autre d'elles soient de la profession de Marchand ou commerçant et dans toutes autres causes ou les deux parties le désireront, icelles et chaque cause jugée par verdict sera sujette à être relevée par les loix d'Angleterre allouées pour nouveaux plaidoyers, arrêt de jugement et appels d'erreur dans la maniere ci-devant mentionnée.

Et à l'aide des dites Courts du Banc du Roi et pour l'aisance et la facilité des Sujets de la Majesté dans cette Province qui peuvent avoir des Actions